



FONDS DE
PROMOTION DE
L'INDUSTRIE

*Votre partenaire privilégié pour
la réussite de vos projets*



Structurer et mettre en œuvre des solutions de financement pour les infrastructures et projets industriels en RDC

PLAN DE COMMUNICATION

1. MISSION ET VISION
2. PROBLEMATIQUE DU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES
3. FPI COMME REPONSE DE L'ETAT POUR LE FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE ET DES INFRASTRUCTURES
4. MOBILISATION DES RESSOURCES EXTERIEURES PAR LE FPI POUR LE FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES
5. EXEMPLES DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE EN PREPARATION
6. CHALLENGE LIE A LA MOBILISATION DU FINANCEMENT EXTERIEUR



A. MISSION DU FPI

Le FPI est un Etablissement Public, créé par l'Ordonnance n° 89-171 du 07 août 1989 et placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie.

Il a pour mission d'assurer la mise en œuvre du programme de relance et de développement des activités industrielles tel qu'il a été conçu dans le Plan Directeur de l'Industrialisation du Congo et de promouvoir l'essor et l'intégration du tissu industriel congolais. Il doit, à cet effet :



Promouvoir l'essor de
l'industrie congolaise en:

*Effectuant toute autre
opération qui se rattache
directement ou indirectement
à son objet social*

*Collectant et en gérant les ressources
financières générées par les
entreprises commerciales et
industrielles ainsi que celles générées
par les opérations d'importation, en
exécution de l'Ordonnance-Loi n° 89-31
du 07 août 1989 portant création de la
TPI*

*Finançant la production des
matières premières destinées à
l'industrie locale, celle des
produits locaux manufacturés
concurrents aux biens importés,
ainsi que les projets des secteurs
de l'agriculture et de l'élevage qui
concourent à l'intégration
industrielle*

*Finançant la construction et/ou la
remise en l'état des
infrastructures reconnues
d'utilité publique dans les zones
d'opération des entreprises
financées*



B. VISION DU FPI

« Une économie congolaise émergente à l'horizon 2030 fondée sur un tissu industriel diversifié, intégré et compétitif, tourné vers la satisfaction des besoins intérieurs et extérieurs et s'appuyant sur le développement harmonieux des chaînes des valeurs dans tous les 145 territoires de la RDC »

La capacité du système financier national de mobiliser et allouer efficacement ses ressources, pour dynamiser le potentiel économique de la RDC est assez faible.

En effet, l'état de l'économie ne permet pas une couverture endogène de nos besoins financiers de développement du fait de plusieurs facteurs :

- ▶ **1. Faiblesse du niveau de l'épargne intérieure** : Le revenu par habitant s'établit aux alentours de 470 dollars, un niveau nettement inférieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, qui se situe autour de 1 600 dollars ce qui explique la faible capacité à épargner des ménages congolais.
- ▶ **2. Financement bancaire à long terme indisponible** : La nature des dépôts (en majorité de courte durée) oblige les banques à ne pas prendre le risque de s'engager dans des financements à moyen et à long terme. Par ailleurs, **l'encours de crédits des banques commerciales à l'économie** est évalué à 3,178 milliards USD à fin janvier 2020, ce qui est très insuffisant pour financer des projets d'infrastructures d'envergure qui nécessitent des ressources importantes.

- ▶ **3. Capacité budgétaire limitée** : Les recettes intérieures sont faibles, même par rapport aux autres pays d'Afrique subsaharienne. Le ratio recettes/PIB de la RDC est inférieur à 12 %, alors qu'il est en moyenne supérieur à 20 % dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Il convient de rappeler que les infrastructures de base comme les routes, les systèmes d'adduction d'eau et d'assainissement ou les réseaux d'électricité font encore défaut dans de nombreux pays en Afrique.

En République Démocratique du Congo particulièrement, le secteur des infrastructures, outre les défis communs à l'Afrique relevés ci-haut, fait face à des défis majeurs s'agissant notamment de la maintenance des infrastructures existantes, ou de leur réparation/réhabilitation ainsi que de la reconstruction des infrastructures de transports pour le désenclavement du pays.



Parmi les mesures mises en place par l'Etat pour favoriser le financement du secteur industriel, il a été créé un fonds spécial, alimenté par une Taxe de Promotion de l'Industrie, pour faciliter l'accès au crédit des filières industrielles identifiées comme prioritaires.

A ce titre, le F.P.I. est l'un des mécanismes existant au niveau national pour accomplir sa mission principale de financement des projets industriels, mais aussi pour contribuer au Financement de la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures d'utilité publique dans les zones d'implantation des projets financés.



3. LE FPI COMME REPONSE DE L'ETAT POUR LE FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE ET DES INFRASTRUCTURES

Dans ce cadre, le FPI a financé plusieurs infrastructures (*Ponts, barges, énergie,...*)



Toutefois, les ressources du FPI sont largement insuffisantes pour permettre la réalisation d'un nombre significatif d'infrastructures dans l'ensemble du pays.

4. MOBILISATION DES RESSOURCES EXTERIEURES PAR LE FPI POUR LE FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES

La création de la TPI n'a pas comblé le déficit de fonds disponibles pour le financement du développement.

Pour disposer de ressources nécessaires destinés aux projets d'infrastructures, l'Etat congolais a autorisé en 2020 le FPI à lever des fonds auprès de sources de financement locales et extérieures.

La décision du gouvernement congolais offre un double avantage à l'Etat :

- ❖ Celui de ne pas faire jouer la garantie souveraine pour la préserver en vue d'autres grands projets et ne pas faire peser un endettement extérieur directement sur le Trésor public
- ❖ Celui de faire ressortir la pertinence de la formule du Financement mixte (blended finance) qui combine des fonds publics avec des ressources privées et qui a l'avantage d'attirer des financements privés dès lors que le secteur public supporte une partie de la charge financière des grands projets.



5. EXEMPLES DE PROJETS D'INFRASTRUCTURES FINANCES ET EN PHASE DE PREPARATION

A. QUELQUES FINANCEMENTS DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

RUBRIQUE	LOCALISATION
Construction du pont YOMBO/GABIA	Kwango/territoire de Kenge
Renforcement des capacités d'une unité de production des grés	Kinshasa
Renforcement des capacités de production d'une unité de production des briques	Kinshasa
Financement de la construction de 5 ponts	Kwango
Réhabilitation par la méthode HIMO de l'axe routier compris entre la Bifurcation de la RN1 et le point kilométrique 316 au village Kibwanga	Kwilu
Réhabilitation de trois axes routiers par la méthode HIMO, à la construction de deux ponts et aux travaux d'entretien y relatifs	Kwilu
Destinée à la construction d'un pont sur la rivière KAKUNGWA dans le territoire de Malemba-Nkulu	Haut-Lomami
Construction de 3 ponts en béton armé	Haut-uélé
Construction d'un pont en béton armé	Haut Katanga
Construction de 6 ponts en béton armé	Sud-Kivu
Construction de 2 ponts en béton armé	Kwango
Construction de 4 ponts en béton armé	Sankuru
Construction de 4 ponts en béton armé	Maniema
Reconstruction d'un pont	Tshopo
Réhabilitation de trois axes routiers par la méthode HIMO, à la construction de deux ponts et aux travaux d'entretien y relatifs	Kwilu
Construction d'un pont sur la rivière KAKUNGWA dans le territoire de Malemba-Nkulu	Haut-Lomami
Construction d'un pont	Mbuji-mayi
Construction d'un pont	Sud-Kivu
Construction du pont KAKUNGWA	Haut-lomami
Construction d'une voie d'accès au port ALEXIA dan la commune de Limété, Quartier Kingabwa	Kinshasa
Réhabilitation de deux ponts métalliques sur les rivières Lua-vindi et Lua-Dekele	Sud-Ubangi

B. QUELQUES EXEMPLES DES PROJETS EN PHASE DE PREPARATION

Le FPI intervient dans le cadre du Programme Présidentiel Accéléré de Lutte contre la Pauvreté et les Inégalités, avec un ensemble cohérent de projets touchant à des infrastructures de base :

- (i) Construction de la centrale solaire de Tshipuka*
- (ii) Construction du port de NDOMBA*
- (iii) Projet de réhabilitation des routes Ndomba-RN1 et Mbuji-mayi-Kananga*
- (iv) Construction d'une unité de traitement d'eau à Lukelenge.*

L'institution travaille également sur *la Modernisation de la Centrale hydroélectrique de Bendera dans la province du Tanganyika.*

L'ensemble de ces projets auront des retombées positives sur le développement industriel de la RDC.



FONDS DE
PROMOTION DE
L'INDUSTRIE

Votre partenaire privilégié pour
la réussite de vos projets

5. EXEMPLES DE PROJETS D'INFRASTRUCTURES EN PHASE DE PREPARATION



6. CHALLENGE LIÉ À LA MOBILISATION DU FINANCEMENT EXTERIEUR

- Disponibilité des études de faisabilité complètes
- Long délai de préparation des projets (*procédures de passation des marchés publics*)
- Coût de la préparation des projets
- Long délai d'examen des dossiers de demande de financement auprès des partenaires extérieurs
- Conditions de financement difficiles (*Risque pays*)
- Conformité aux lois et au cadre réglementaire national



FONDS DE
PROMOTION DE
L'INDUSTRIE

*Votre partenaire privilégié pour
la réussite de vos projets.*

**MERCI POUR
VOTRE
ATTENTION.**